

La section sportive scolaire Surf



Mise en place à la rentrée 2013, la Section Sportive Scolaire SURF du lycée Nord Bassin fonctionne sous la tutelle sportive du Surf Club de la Presqu'île en partenariat avec les sections sportives du collège de Lège Cap-Ferret et l'accompagnement éducatif du collège d'Andernos les bains. Elle est régie par convention validée par le conseil d'administration du lycée et signée par les différents partenaires du projet (Lycée Nord

Bassin, Fédération Française de Surf, Comité de Gironde de Surf, Comité Régional d'Aquitaine de Surf, Ville d'Andernos les Bains, Syndicat intercommunal du Lycée Nord Bassin et Surf Club de la Presqu'île) sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.

OBJECTIFS

- Sur le plan scolaire, la **section est ouverte à de jeunes lycéens motivés** intégrant une classe de seconde à la rentrée et désirant poursuivre une scolarité dans les filières proposées dans notre établissement (ES, L, S et STMG). **L'examen des dossiers scolaires de chaque candidat doit permettre d'émettre un avis favorable ou non à la candidature de chacun.**
- Sur le plan sportif, la section visera à :
 - **ASSURER la continuité du travail effectué au sein des sections sportives du premier cycle** du secteur (collèges d'andernos et lège)
 - **PRIVILÉGIER l'amélioration des facteurs physiques, techniques et psychologiques**, bases de la performance motrice de bon niveau pour un jeune surfeur
 - **FORMER un citoyen sportif surfeur**, lucide et autonome, respectable et respecté, pleinement intégré au sein de l'établissement.

RECRUTEMENT

Le concours d'entrée aura lieu

**le mercredi 25 mai 2016 au Surf Club de la Presqu'île
(Plage du Grand Crohot) de 14H00 à 17H00.**

Date de report possible le mercredi 1^{er} juin 2015

Le dossier d'inscription est disponible soit sur le site de l'établissement, soit auprès des collègues de secteur (Audenge, Andernos et Lège).

Le document est à renvoyer avant le mardi 24/05/2016.

La capacité d'accueil est limitée à 8 élèves pour cette première session.

VIE SCOLAIRE ET SPORTIVE :

- Les élèves de la section seront externes ou demi pensionnaires, ils bénéficient d'**horaires aménagés** leur permettant de suivre une scolarité normale et de participer aux deux entraînements prévus le mardi de 17^H à 19^H30 et le vendredi de 17^H à 19^H30 (horaires donnés à titre indicatif) .
- La scolarité d'un élève intégrant la section est soumise aux mêmes règles générales en vigueur au sein de l'établissement (assiduité, ponctualité, respect, tenue) et une **exemplarité** de tous les instants est attendue.
- **La participation aux différentes compétitions UNSS est obligatoire**, elle sera programmée le mercredi après midi en fonction d'un calendrier défini en début d'année. Ces confrontations seront un outil efficace pour valider le travail effectué et afficher l'identité sportive de la section.
- **Chaque année est probatoire** et les élèves ne seront maintenus dans la section qu'après examen de leur niveau scolaire et sportif, le redoublement entraînant automatiquement l'exclusion de la section.
- Outre les **évaluations scolaires** classiques, une **évaluation sportive** sera proposée par le référent sportif en charge du groupe, présent aux différents conseils de classe pour assurer la meilleure cohérence possible entre les projets scolaire et sportif de chaque élève membre.

CONTACTS



Lycée Nord Bassin
128, avenue de Bordeaux - B.P. 26
33510 ANDERNOS LES BAINS



05 56 82 20 77



ce.0332724g@ac-bordeaux.fr

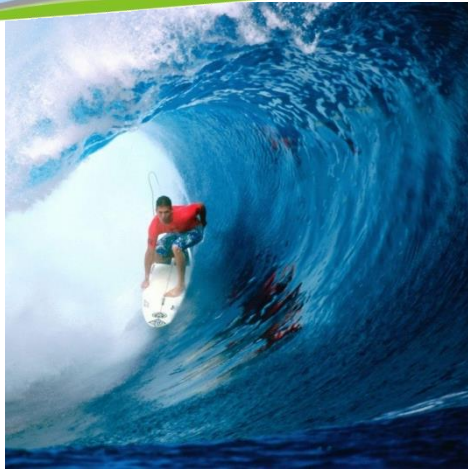


05 56 82 15 28



www.lyceenordbassin.com

La section sportive scolaire Surf



Mise en place à la rentrée 2013, la Section Sportive Scolaire SURF du lycée Nord Bassin fonctionne sous la tutelle sportive du Surf Club de la Presqu'île en partenariat avec les sections sportives du collège de Lège Cap-Ferret et l'accompagnement éducatif du collège d'Andernos les bains. Elle est régie par convention validée par le conseil d'administration du lycée et signée par les différents partenaires du projet (Lycée Nord

Bassin, Fédération Française de Surf, Comité de Gironde de Surf, Comité Régional d'Aquitaine de Surf, Ville d'Andernos les Bains, Syndicat intercommunal du Lycée Nord Bassin et Surf Club de la Presqu'île) sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.

OBJECTIFS

- Sur le plan scolaire, la **section est ouverte à de jeunes lycéens motivés** intégrant une classe de seconde à la rentrée et désirant poursuivre une scolarité dans les filières proposées dans notre établissement (ES, L, S et STMG). **L'examen des dossiers scolaires de chaque candidat doit permettre d'émettre un avis favorable ou non à la candidature de chacun.**
- Sur le plan sportif, la section visera à :
 - **ASSURER la continuité du travail effectué au sein des sections sportives du premier cycle** du secteur (collèges d'andernos et lège)
 - **PRIVILÉGIER l'amélioration des facteurs physiques, techniques et psychologiques**, bases de la performance motrice de bon niveau pour un jeune surfeur
 - **FORMER un citoyen sportif surfeur**, lucide et autonome, respectable et respecté, pleinement intégré au sein de l'établissement.

Le concours d'entrée aura lieu

**le mercredi 25 mai 2016 au Surf Club de la Presqu'île
(Plage du Grand Crohot) de 14H00 à 17H00.**

Date de report possible le mercredi 1^{er} juin 2016

Le dossier d'inscription est disponible soit sur le site de l'établissement, soit auprès des collègues de secteur (Audenge, Andernos et Lège).

Le document est à renvoyer avant le mardi 24/05/2016.

La capacité d'accueil est limitée à 8 élèves pour cette première session.

VIE SCOLAIRE ET SPORTIVE :

- Les élèves de la section seront externes ou demi pensionnaires, ils bénéficient d'**horaires aménagés** leur permettant de suivre une scolarité normale et de participer aux deux entraînements prévus le mardi de 17^H à 19^H30 et le vendredi de 17^H à 19^H30 (horaires donnés à titre indicatif) .
- La scolarité d'un élève intégrant la section est soumise aux mêmes règles générales en vigueur au sein de l'établissement (assiduité, ponctualité, respect, tenue) et une **exemplarité** de tous les instants est attendue.
- **La participation aux différentes compétitions UNSS est obligatoire**, elle sera programmée le mercredi après midi en fonction d'un calendrier défini en début d'année. Ces confrontations seront un outil efficace pour valider le travail effectué et afficher l'identité sportive de la section.
- **Chaque année est probatoire** et les élèves ne seront maintenus dans la section qu'après examen de leur niveau scolaire et sportif, le redoublement entraînant automatiquement l'exclusion de la section.
- Outre les **évaluations scolaires** classiques, une **évaluation sportive** sera proposée par le référent sportif en charge du groupe, présent aux différents conseils de classe pour assurer la meilleure cohérence possible entre les projets scolaire et sportif de chaque élève membre.

CONTACTS



Lycée Nord Bassin
128, avenue de Bordeaux - B.P. 26
33510 ANDERNOS LES BAINS



05 56 82 20 77



ce.0332724g@ac-bordeaux.fr



05 56 82 15 28



www.lyceenordbassin.com